



AVC LIBOURNE
Épreuve école de vélo Cadarsac

29 MAI 2021

REGLEMENTATION GENERALE

- Épreuve sous le règlement de la FFC
- Classement par catégorie d'âge
- Développements autorisés:

Développements

9.1.010 Tableau récapitulatif des développements autorisés en école de vélo

	Route	Vitesse	Cyclo cross	Adresse	Piste	VTT	BMX
Baby Vélo	Compétitions interdites – Développement maximal autorisé : 5,60m						
Pré licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m	Libre	Libre
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m	Libre	Libre
Minimes	7.01m	7.01m	Libre	7.01m	6.71m	Libre	Libre

EPREUVES

- Pré licenciés poussins :
 - o cyclo cross circuit simple
- Pupilles :
 - o cyclo cross grand circuit
- Benjamins, minimes :
 - o Cyclo cross grand circuit avec planche d'obstacle

Plannings horaires:

Dossards 14h00
Début des épreuves Cyclo cross 15h00
Récompense 17h15

EPREUVE DE CYCLO CROSS

Catégories concernées : Pré-licenciés à minimes.

Lieu : Lac de Cadarssac



Catégorie Durée Maximale

Pré Licenciés	5'	départ 15h00 circuit raccourci, 15h05 fin de course
Poussins	7'	départ 15h15 circuit raccourci, 15h22 fin de course
Pupilles	10'	départ 15h40 grand circuit, 15h50 fin de course
Benjamins	15'	départ 16h10 circuit avec obstacle , 16h25 fin de course
Minimes	20'	départ 16h35 circuit avec obstacle , 16h55 fin de course

Circuit de cyclo cross simple réalisable avec vélo de route ou cyclo cross sans déniveler ,
300m de chemin castine, reste du circuit sur prairie.

Poste de dépannage

- REGLEMENTS TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

1) Le casque, le dossard à épingles ou autocollant, seront obligatoires pour toutes les épreuves. En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement. Il ne repartira qu'à nouveau coiffé de celui-ci sous peine de mise hors

course.

2) VÉLOS Le contrôle technique des vélos :

a) Tous les types de vélos seront acceptés s'ils sont aux normes UCI. Toute modification à l'équipement standard du vélo devra être présentée au corps arbitral. Tout additif (comme les courroies de cales pied sur cales automatiques) aux équipements standards du vélo sera interdit. Tous les vélos utilisables devront être vérifiés même ceux des responsables d'équipes.

b) Les guidons dits « corne de vache » (embouts de guidon) sont interdits

c) Le développement sera libre

d) Les coureurs peuvent avoir un vélo de route ou un vélo de cyclo-cross, les vtt sont acceptés mais partiront en dernière position.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le Jury d'appel en cas de contestation.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc ...) sera sanctionné par une pénalité pour le coureur concerné

Récompense

Récompense en nature pour chaque participants,

Podium protocolaire pour les 3 premiers de chaque catégorie masculin et féminin